

24H DES RÉALISATIONS 2018

RÈGLEMENT LOCAL¹

1 / Inscription

Chaque site souhaitant organiser un challenge local des 24h des Réalisations doit faire acte de candidature soumis à validation de la FFMJC. La manifestation doit être ouverte à tous, bénéficier d'une communication large et favoriser une diversité de partenariats ainsi que la visibilité de l'évènement.

2 / Équipes

Chaque site organisateur d'un challenge local doit réunir au minimum 3 équipes. Elles doivent favoriser des jeunes entre 15 et 26 ans (au jour du challenge local). Le nombre de participants d'une équipe reste libre au local. Cependant, les équipes de la finale nationale devront être constituées de 2 à 5 participants.

3 / Thème

Un thème doit être tiré au sort au début des 24h des Réalisations locales et les films réalisés devront respecter ce thème.

4 / Durée

À partir du tirage au sort du thème, la durée pour écrire, tourner, monter et rendre le film est de 24 heures.

5 / Projection

Tous les films réalisés et rendus pendant ces 24 heures seront projetés au cours d'une séance de projection publique, si possible dans une salle de cinéma.

6 / Jury

Un jury visionne les films et attribue un ou plusieurs prix.

7 / Prix

Il doit y avoir au moins un film gagnant. L'équipe qui aura réalisé ce film sera invitée à participer à la finale nationale des 24h des Réalisations qui aura lieu à Paris du 23 au 25 février 2018².

8 / Communication

Chaque MJC organisatrice s'engage à fournir les coordonnées complètes de tous les participants des étapes locales à la FFMJC afin de faciliter l'organisation de la finale.

¹ La finale nationale aura un règlement spécifique qu'il faudra respecter.

² La FFMJC prend en charge les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement dans Paris du vendredi soir au dimanche midi, pour l'équipe de jeunes, un animateur et un éventuel chauffeur, la communication nationale, l'organisation et le programme d'activités national. Le déplacement de l'équipe aller-retour, jusqu'à Paris est pris en charge par la structure locale.